



DEMINAGE: L'UNSA POLICE OBTIENT LA GRATUITE DANS LES TRANSPORTS EN ILE DE FRANCE!



FSPN Déminage
Affaire suivie par M. Frédéric TERACHE
Délégué National Adjoint FSPN secteur déminage
Mail : fred.terache.unsapolice@gmail.com
Tél : 06.09.85.80.18

Double de ce courrier envoyé au Bureau National de l'UNSA-Police.
P.J. : Copie du courrier de demande datant du 14 novembre adressé au Chef du GID

Roissy CDG, le 19 novembre 2019

Madame Valérie PECRESSE, Présidente de la région Ile-de-France et Ile-de-France Mobilités.

Je me permets en ma qualité de représentant du personnel de l'UNSA-Police secteur déminage, Organisation syndicale majoritaire au sein du Groupement d'Intervention du Déminage de la sécurité Civile, de vous solliciter dans le cadre de la gratuité des transports pour les fonctionnaires de Police de la petite et grande couronne Parisienne.

En effet, les démineurs de la sécurité civile sont tous des fonctionnaires de Police détachés à cette direction. Les démineurs de la région Ile-de-France, dépendent du Centre de déminage de Marly le Roi. Ils sont implantés en trois entités pour une réactivité optimum et répondent ainsi au plan d'armement de la zone de défense parisienne.

Ils sont soit issus de ce centre (21 effectifs), soit répartis sur les antennes aéroportuaires d'Orly (17 effectifs) ou de Roissy CDG (17 effectifs). Ils exercent tous dans le ressort de la région Ile-de-France. Ils sont amenés à s'y déplacer régulièrement et peuvent dans le cadre du plan multi-attentats être amenés à renforcer leurs collègues démineurs du Laboratoire Central de la Préfecture de Police de Paris, exerçant quant à eux exclusivement dans le ressort de Paris et de sa petite couronne.

Depuis la vague d'attentats de 2015 qui a sévit sur notre territoire national, l'ensemble des démineurs de la sécurité civile, fonctionnaires de Police, a été réarmé.

Les démineurs de la sécurité civile de la région Ile de France, interviennent fréquemment à titre opérationnel dans les transports en commun de toutes natures et pour diverses raisons (déplacements professionnels en tenues civiles, procédures de bagages abandonnés, menaces d'engins explosifs improvisés, etc...) et se heurtent parfois à des barrières pour passagers fermées faute d'agent à proximité (de par la mise en place des périmètres de sécurité)

A titre privé, les démineurs, fonctionnaires de Police, peuvent être amenés à emprunter les transports en commun. Ils sont très attentifs à l'environnement dans lequel ils évoluent. Ils sont entraînés à répondre à diverses menaces et peuvent analyser les comportements suspects tout en y apportant une solution adaptée. Ce sont des professionnels de la sécurité qui dans le cadre de leurs déplacements peuvent répondre rapidement aux incivilités, délits. Ils peuvent être armés comme l'a prévu le législateur pour assurer ainsi la sécurité de nos concitoyens dans le cadre de la légitime défense pour soi ou la vie d'autrui, répondre aux menaces terroristes avec l'éventualité de périples meurtriers.

Je me tiens à votre disposition pour vous rencontrer et évoquer la gratuité des transports pour les fonctionnaires de Police que la plupart des démineurs de la sécurité civile de la région Ile-de-France ne bénéficient pas, sur la région Ile-de-France.

En espérant que ma demande aura retenu toute votre attention, je vous prie de croire, Madame Valérie Péresse, Présidente de la région Ile-de-France et Ile-de-France Mobilités, en l'expression de mes salutations les meilleures.

Frédéric TERACHE

"En 2019, l'UNSA-Police FSPN/ déminage avait saisi la direction du GID de la DGSCGC ainsi que Mme Valérie PECRESSE, Présidente du Conseil Régional d'Ile de France, pour obtenir au même titre que les collègues exerçant dans le ressort du SGAMI, la gratuité des transports au profit des démineurs de la DGSCGC»

Depuis ce mois de juin, les premiers PASS NAVIGO sont en cours de distribution.



L'UNSA POLICE dans l'action pour tous ses mandants !